

Vous êtes, soit :	
<ul style="list-style-type: none"> • Titulaire du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) • Titulaire du Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS) • Titulaire de l'un des Diplômes permettant l'exercice de l'une des professions inscrites aux titres I^{er}, II, III et IV du livre III de la quatrième partie réglementaire du code de la santé publique : Titre I^{er} : (IDE) - Titre II : (Masseur-Kinésithérapeute et Pédicure et Podologue) - Titre III : (Ergothérapeute et Psychomotricien) - Titre IV (Orthophoniste et Orthoptiste) • Titulaire du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) • Titulaire du Titre Professionnel d'Assistant(e) de Vie aux Familles (AVF) • Titulaire d'un Diplôme d'Ambulancier délivré par un État membre de l'union européenne. 	
Texte de référence	Arrêté du 26 janvier 2006 modifié par arrêté du 18 avril 2007 relatif aux conditions de formation conduisant au diplôme d'État d'ambulancier. Art.20 : les personnes titulaires d'un diplôme cité ci-dessus qui souhaitent obtenir le diplôme d'Etat Ambulancier sont dispensées de certaines unités de formation ainsi que des épreuves de sélection prévues à l'article 7 du présent arrêté.
Sélection	<p>1^{ère} phase</p> <p>Sélection sur dossier : date de clôture de réception des dossiers : mercredi 5 septembre 2018</p> <p>L'examen des différentes pièces constitutives du dossier permet de retenir les candidats qui seront convoqués à l'entretien. Les candidats seront informés des résultats de cette pré-sélection, par courrier, entre le 8 et le 12 octobre 2018.</p>
	<p>2^{ème} phase</p> <p>Entre le 5 et le 9 novembre 2018</p> <p>Elle consiste en un entretien individuel d'une durée de 15 minutes, avec les membres de l'équipe de direction et/ou pédagogique</p> <p>Les évaluateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le directeur adjoint de l'institut de formation de professions de santé, responsable de la formation Ambulancier • et/ou la coordinatrice pédagogique de la formation Ambulancier <p>Durant cet entretien, le candidat présente son parcours, puis dans un deuxième temps le(s) évaluateur(s) engage(nt) un échange avec le candidat sur la base de son dossier (stages, expérience(s) professionnelle(s)...), afin d'évaluer l'intérêt du candidat pour la profession et sa motivation.</p>
Résultats admission	Vendredi 14 décembre 2018
IMPORTANT	<p>Comme l'exige la législation, les vaccinations sont obligatoires pour entrer en formation dans le domaine de la santé.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le protocole de vaccination en regard de l'hépatite B nécessite 6 mois. Il est donc impératif de débiter la vaccination dès que possible. 2. L'accès au premier stage ne sera autorisé que si l'ensemble des vaccinations est réalisé dans son intégralité (vaccination initiale et rappels).

INSCRIPTION UNIQUEMENT EN LIGNE

POUR VOUS INSCRIRE ET TÉLÉCHARGER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

www.chu-besancon.fr/ifpsante/

- **Suivre rigoureusement le déroulé proposé par le site.**
- **Utiliser une adresse e-mail personnelle.** Il est vivement conseillé de se créer une adresse e-mail spécifique pour le concours qui sera utilisée durant toute la durée de la formation.
Modèle type : nom prénom hébergeur de messagerie électronique de votre choix. Exemple : dupont-marie@gmail.com ou dubois-jean@laposte.net
Pour le nom, utilisez le nom de naissance. Ajoutez un chiffre après le prénom si le nom et le prénom sont déjà utilisés par une autre personne. Exemple : dupont-marie1@gmail.com ou dubois-jean1@laposte.net
- **Noter le mot de passe d'accès à votre dossier** qui sera attribué lors de votre première connexion et pré-inscription en ligne. Celui-ci autorisera, lors de nouvelles connexions, l'accès à vos données et renseignements saisis pour modifications ou corrections éventuelles.
- **Remplir sans erreur la fiche d'inscription** informatiquement.
- **Imprimer** tous les documents.
- **Compléter et signer** manuellement la fiche d'inscription (bas de page).
- **Les frais d'inscription s'élèvent à 80 €.**
- **Joindre les pièces demandées. VÉRIFIER VOTRE DOSSIER. Ne pas attendre le dernier moment pour constituer et envoyer votre dossier d'inscription.**

FORMATION AMBULANCIER
44, chemin du sanatorium
25030 BESANCON CEDEX

Date de clôture de réception du dossier complet : mercredi 5 septembre 2018 (cachet de la poste faisant foi)